

Le 19 décembre 2014

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL de la six cent quatre-vingt-dix-neuvième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 17h conformément à l'article 153 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Alain Gilbert, Luc Prud'Homme, Marc Louis-Seize, et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Goulet.

2014-12-250 Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Robert Goulet**
APPUYÉ PAR le conseiller **Marc Louis-Seize**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la première séance extraordinaire du 19 décembre 2014 portant sur le budget 2015 et adopte l'ordre du jour tel que déposé par le Secrétaire-trésorier :

Adoptée à l'unanimité

2014-12-251 Adoption du budget 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte, par la présente, le budget 2015 qui se détaille comme suit :

Revenus	
Taxes	5 052 668 \$
Paiements tenant lieu de taxes	24 198 \$
Transferts	515 715 \$
Services rendus	116 985 \$
Imposition de droits	575 000 \$
Intérêts	74 915 \$
Autres revenus	202 651 \$
Total des revenus	6 562 132 \$
Charges	
Administration générale	962 649 \$
Sécurité publique	1 530 362 \$
Transport	1 426 799 \$
Hygiène du milieu	863 472 \$
Aménagement, urbanisme et développement	529 787 \$
Loisirs et culture	685 278 \$
Frais de financement	145 175 \$
Total des charges	6 143 522 \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	418 609 \$
Remboursement de la dette à long terme	294 900 \$
Affectation aux activités d'investissement	25 474 \$
Affectation aux fonds réservés	98 236 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	0 \$

Adoptée à l'unanimité

**2014-12-252 Adoption du programme triennal de dépenses
en immobilisations pour 2015-2016-2017**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations 2015-2016-2017, le tout selon le tableau dressé par le Secrétaire-trésorier lequel est joint en annexe à la présente résolution.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DÉPENSES	2015	2016	2017	TOTAL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Aménagement paysagé	27 500 \$			27 500 \$
Mobilier et matériel informatique	7 593 \$			7 593 \$
Autres	9 975 \$			9 975 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Équipement	66 105 \$	20 000 \$	20 000 \$	106 105 \$
Infrastructures	30 000 \$			30 000 \$
TRANSPORT				
Chemins	738 575 \$	326 962 \$	326 962 \$	1 392 499 \$
Autres	29 000 \$			29 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Matériel informatique	2 396 \$			2 396 \$
URBANISME				
Mobilier et enseigne parc d'affaires	13 000 \$			13 000 \$
LOISIRS				
Aménagement de parcs et équipements	182 100 \$	50 000 \$	50 000 \$	282 100 \$
Versement Champboisé	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
TOTAL ANNUEL	1 206 244 \$	496 962 \$	496 962 \$	2 200 168 \$

FINANCEMENT	2015	2016	2017	TOTAL
Transferts	469 593 \$	326 962 \$	326 962 \$	1 123 517 \$
Fonds réservés	295 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	435 000 \$
Surplus affectés	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
Emprunts à long terme	316 177 \$			316 177 \$
Affectations des activités de fonctionnement	25 474 \$			25 474 \$
TOTAL ANNUEL	1 206 244 \$	496 962 \$	496 962 \$	2 200 168 \$

Adoptée à l'unanimité

2014-12-253 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Robert Goulet**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

Il est 17h22.

Adoptée à l'unanimité

Robert Goulet
Maire

Alain Descarreaux
Directeur général